



Commission de la Signalisation Electrique, du Matériel et des Installations

Commission S.E.M.I.

Procès Verbal des Réunions des 4 et 5 juin 2005

Hôtel de la Paix, Lausanne (SUI)

Etaient présents samedi et dimanche: José Eduardo DOS SANTOS (POR) Président, Rafaela Gonzalez (CUB - MH) représentante du Comité Exécutif . Et les membres : AZIZI Ali Mohammad (IRI), Jacek BIERKOWSKI (POL), Daniel DECHAINED (USA), Maria Wilda EBERL LOPEZ (CHI), Atsushi HARINISHI (JPN), Mehmet KARAMETE (TUR), Gabriela MAYER (CAN), OH Won - Suk (KOR) et l'interprète Nami Meyer-LEE, Semion RIKHTMAN (RUS) ; et Claudia SANCHEZ (secrétaire de la séance).

Réunion de samedi 4 juin 2005 – 09h00m à 18h30m

Accueil des participants

Le Président de la SEMI, Monsieur Eduardo Dos Santos, souhaite la bienvenue à tous les membres et donne la parole à Mme Rafaela Gonzalez, représentante du Comité Exécutif dans cette commission, qui désire bonne réunion et donne notice des attentes du COMEX. L'ordre du jour est accepté tel que distribuée.

I. Propositions pour le Congrès 2005 soumises à la Commission SEMI pour étude

PROPOSITIONS DE LA FEDERATION BRESILIEUNE ARTHUR CRAMER (BRA - MH)

Proposition 3.

Réincorporer la bavette à la surface valable du fleuret.

Avis de la Commission : Du point de vue technologique réincorporer la bavette à la surface valable du fleuret ne pose pas de problèmes. Les aspects de sécurité doivent être étudiés par la Commission Médicale et par la Commission ad hoc du fleuret.

Proposition 4.

Ajouter à l'article t5.7 : Au fleuret, pendant le combat (entre les commandements de EN GARDE et HALTE) le bras, l'avant bras et la main non armés, jamais devront être devant la poitrine.

Avis de la SEMI : Cette proposition doit être étudiée par la Commission d'Arbitrage, la Commission SEMI étudiera seulement les aspects technologiques en relation avec l'augmentation de la surface valable des bras quand ils couvrent la cible.

Proposition 6.

Suppression de l'allumage de la lampe blanche au fleuret : adopter les conclusions de la Commission ad hoc pour la suppression de la surface non valable au fleuret.

Avis de la SEMI :

- La Commission SEMI adoptera les conclusions de la Commission ad hoc et établira le nécessaire du point de vue technologique suite aux recommandations.
- La suppression de la lampe blanche permettra de n'avoir plus besoin de pistes conductrices pour la pratique du fleuret.
- Sans lampe blanche les circuits deviendront plus simples ce que permettra d'adopter le système sans fil pour le fleuret.

PROPOSITIONS DU COMITE EXECUTIF MODIFICATIONS AU REGLEMENT

Proposition 12 : protège-poitrine

m.25 Ajout :

Au fleuret, l'utilisation du protège-poitrine est autorisé pour les hommes et les femmes à condition qu'il soit porté directement sur la peau pour les hommes et sur le T-Shirt pour les femmes.

Motivation : Décision urgente du Comité Exécutif qui supprime toute interprétation aléatoire des textes du Règlement.

Avis de la SEMI : Ajouter à l'article m.25 le texte suivant :

« Au fleuret, l'utilisation du protège-poitrine est **autorisé pour les femmes**, à condition qu'il soit porté sur le t-shirt. Et, **pour les hommes seulement en cas de prescription médicale** avec justificatif écrit à délivrer sur place au Président du Directoire Technique lors de la confirmation des inscriptions ».

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SEMI Règlement du matériel

Proposition 1 : 4 Règles spécifiques du Sabre (page 17)

c) **Veste Conductrice** - Ce titre change pour

c) **Veste conductrice et t-shirt conducteur**

m.34 devient m.34.1 avec le texte actuel de m.34.

Introduction d'un nouveau paragraphe

« m.34.2 Au sabre sans fil le tireur s'équipe d'un t-shirt conducteur. La partie conductrice est réalisée en tissu conducteur, avec une résistance électrique qui mesurée entre deux points quelconques du tissu conducteur doit être inférieur à 5 ohm. »

En alternative il est possible d'insérer le texte du t-shirt dans un paragraphe

« m.35 T-shirt conducteur pour le Sabre sans fil »

ce qui est plus compliqué car dans ce cas il faudra re-numéroter tous les paragraphes suivants.

Motivation : au sabre sans fil les tireurs(euses) portent un t-shirt conducteur, il est nécessaire de préciser la spécification technique pour la résistance électrique, ce t-shirt devra être présenté aux contrôles du matériel.

Avis du Comité Exécutif : remplacer "Électrique" par "ohmique".

Avis de la SEMI : il faut garder la désignation «résistance électrique», car la théorie de l'électricité précise la formule de définition de cette résistance qui est mesurée en ohms.

Proposition 2 : ANNEXE A - ARMEMENT 1. LES LAMES (page 31)

Au lieu de

6.9 Essai de résistance à la fatigue - L'essai consiste à faire fléchir la lame sans dépasser la limite d'élasticité du matériel, c'est à dire jusqu'à obtenir la flèche correspondant à un raccourcissement de la lame d'environ 0,25 m et ensuite à la faire se redresser **de façon alternative (c'est à dire d'abord dans un sens et ensuite dans le sens opposé).**

Adopter le nouveau texte suivant :

« 6.9 Essai de résistance à la fatigue (par pliage ou flambement cycliques)

L'essai consiste à faire fléchir la lame sans dépasser la limite d'élasticité du matériel, c'est à dire jusqu'à obtenir une flèche d'environ 220 mm, correspondant à un raccourcissement de la lame de 250 mm, et ensuite à la faire se redresser. »

Motivation : aucun des 2 bancs d'essai des lames permet et ne doit pas permettre que la lame redresse de façon alternative (dans un sens et ensuite dans le sens opposé).

Avis de la SEMI : adopter le nouveau texte.

II. Ordre du jour en dehors des propositions pour le congrès

1. Escrime sans fil (épée, fleuret, sabre)

Point de situation des systèmes sans fil :

A l'Assemblée générale 2005 de la FIE, qui a eu lieu à Linz à la veille des championnats du monde de juniors (2005.03.22) en liaison avec la SEMI, M. Frédéric MARCIANO a démontré son système sans fil pour l'épée (avec veste, gant et pantalons conducteurs) et masque demi-transparent (ce masque est transparent de la bouche en haut, et plus adéquat pour le fleuret). Dans ce système la signalisation de la touche est renversée (elle s'allume sur le masque de celui qui est touché). Cette démonstration a connu un grand intérêt de la part des représentants des nations participantes.

Lors de l'Assemblée les représentants de la société STM, M. Andrey MAKARUCHENKO et M. Yuri LERER - créateurs du système sabre sans fil utilisé aux Grand Prix, championnats du monde et JO - ont accepté le challenge de la FIE pour produire un système sans fil pour le fleuret. Samedi le 28 mai lors du GP de sabre du Sénégal. Cette société a fait une démonstration de son système sans fils avec des tireurs Sénégalais sur la piste avant la finale, ce qui a connu un grand succès le système est prêt pour utilisation.

A présent STM vend le t-shirt conducteur qui est nécessaire pour utiliser leur système sans fil pour le sabre au Prix d'environ 32 Euros et Allstar à 38 Euros. Ce t-shirt est le même pour utilisation du système sans fil du fleuret.

Actuellement il y a trois fabricants qui sont plus en avance que les autres en ce qui concerne les appareils de signalisations de touches sans enrouleurs, appelés de sans fil : Marciano, Zivkovic et STM.

L'appareil sans fil ne doit pas être un monopole des sociétés plus en avance qui sont mentionnées ci-dessus, les autres sociétés intéressées pourront aussi proposer ses idées.

Avec des contacts réguliers la SEMI accompagne de près ces fabricants et suit leurs projets. Il est envisagé que lors du Congrès 2005 à Qatar les fabricants puissent faire une démonstration publique.

2. Masque transparent

Le masque à visière transparente peut être utilisé au fleuret, à l'épée et au sabre. Mais au cas où le masque deviendrait totalement transparent à cause de sa surface glissante il sera convenable pour la pratique du fleuret, mais pas pour l'épée.

Si seulement la visière est transparente, il n'y a aucun problème ni pour le fleuret, ni pour l'épée.

La SEMI décide que les fabricants seront notifiés par écrit que tous les masques doivent être vendus accompagnés par le certificat du tissu 1600 newton.

3. Système vidéo pour l'arbitrage

L'utilisation d'un système vidéo pour aider l'arbitrage est une des priorités du CIO et de la FIE. La SEMI a testé au CIP de Paris fms (21 à 23 janvier) et au GP de Tokyo ffs et fms (11 à 13 mars) un système professionnel de SONY constitué d'une caméra, un moniteur, un graveur de disque dur et un contrôleur qui permet de faire des ralenties. Ce système permet de visionner les actions passées au ralenti et avec la vitesse désire pendant que l'enregistrement des actions continue.

Pour l'escrime les testes avec la vidéo ont déterminé qu'il est seulement nécessaire de revenir 3 seconds en arrière pour établir la phrase d'armes.

Les lutes utilisent une caméra simple avec la possibilité de faire des ralentis.

Les testes continueront aux CME2005 à Leipzig.

4. Homologations

Lames : Le Président informe qu'il manque des critères d'homologation pour les lames normales. Concernant le marquage du logo des fabricants, il leur sera demandé une photo digitale du poinçon à froid sur la lame quand le fabricant demandera le certificat d'homologation. Mme Rafaela Gonzalez transmettra cette information au Comité Exécutif de même pour d'autres décisions.

Au cours de l'année et jusqu'à la date d'aujourd'hui 11 lames ont été homologuées.

Marquage des lames

Pour faciliter la compréhension et les opérations de contrôle des lames lors des compétitions, Il est décidé d'altérer le paragraphe concernant le marquage des lames (8 Marquage page 32 du règlement du matériel), au quel sera ajouté le paragraphe suivant : « A partir de l'année 2006, le marquage concernant la date de fabrication aura la même date que l'année d'homologation et sera constituée de 4 chiffres e.g. 2006 pour toutes les lames homologuées et produites dans l'année de 2006. »

Un éclaircissement est fait sur les raisons pour les quelles les lames n'ont plus la limite de validité de pendant 5 ans.

La liste des lames homologuées était distribuée et mise à jour à la fin de la réunion avec les marques des fabricants.

Il est décidé que pour éviter possibles coupures les extrémités de la pointe des lames de sabre doivent être arrondies d'environ demi-millimètre, telles que les lames du fleuret. Ceci sera transmis par écrit aux fabricants.

Masques à visière transparente

Jusqu'à présent quatre masques à visière transparente sont homologués par les Instituts et par la FIE-SEMI : le modèle 2004 des sociétés Allstar, Leon Paul, PBT et Gajardoni, ceci est aussi mentionné dans la liste approuvée par la Commission Médicale.

Ré Homologation 2006 pour tous les masques

Il est proposé que tous les masques soient homologués à nouveau en 2006, pour obtenir l'homologation 2006.

Chaque fabricant devra envoyer à la SEMI : les résultats du test initial d'homologation de l'Institut bien que le certificat du tissu 1600 newton (obtenu auprès du vendeur du tissu) et le certificat obtenu de la part de la FIE - SEMI. Ils seront avertis qu'après les championnats du monde de 2005 ils auront une grande demande de la part des fédérations nationales pour l'acquisition des masques à visière transparente pour les trois armes, sabre, fleuret et épée. Evidemment tous ces masques devront être homologués.

Vu les difficultés de production prévues pour le début de saison, la Commission SEMI propose au COMEX de la FIE que pour la saison 2005 – 2006 les masques à visière soient obligatoires aux trois armes pour les seniors.

Pistes

Pendant l'année 2005 et jusqu'à la date d'aujourd'hui la SEMI a homologué 3 pistes

Il est montré un nouveau matériel pour les pistes à tapis conducteur avec 2 mm d'épaisseur constitué de PVC et de tissu conducteur. Cette piste est homologuée avec des recommandations pour quelle soit correctement installée sur des sols adéquats et avec une fixation tel que l'effet d'onde ne se produit pas.

Pour la piste en tapis l'effet d'onde peut être considérablement réduit avec l'augmentation de l'épaisseur de la zone PVC.

Il avait été décidé (voir rapport réunion SEMI 2003) que :

- Pour les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques les pistes doivent être homologuées et en aluminium.
- Pour les Grands Prix, Championnats du Monde et JO les pistes métalliques en plaque d'aluminium sont obligatoires.
- Pour les autres compétitions de la coupe du monde les autres pistes métalliques et en treillis métallique peuvent aussi être utilisées.
- Mais il faut vérifier sur place le glissement des pistes non homologuées dans d'autres compétitions qui ne soient pas GP, Championnats du Monde ou JO celles ci sont autorisées à condition que leur rugosité soit réglementaire.

Prenant en considération l'existant de la piste en tapis conducteur le texte change pour :

Aux Grand Prix, Championnats du Monde et JO seulement des pistes homologuées sont permises et en tapis conducteur ou en panneaux d'aluminium.

Précision : les pistes non homologuées et en treillis sont exclues des compétitions Grand Prix, Championnats du Monde et JO.

Appareil de mesure du glissement des pistes

L'appareil américain slip meter AMERICAN SLIP METER 725 (ASM 725- Static coefficient of friction tester) est adopté pour la mesure du glissement des pistes et la valeur acceptable sera de 65 plus ou moins 5% de tolérance (62 à 68) dans l'échelle de cet appareil.

Les testes ont établi que la valeur souhaitable de la mesure du glissement avec le slip meter ASM 725 doit être entre situé au tour de la valeur 65, une piste avec une telle valeur, n'est ni glissante ni bloquante, et s'avère idéale pour la pratique de l'Escrime de compétition.

Uniformes de 800 et 350 newton

Il est décidé que pour qu'ils peuvent obtenir l'autorisation d'utilisation du logo de la FIE sur leurs Uniformes : 800 et 350 newton les fabricants seront notifiés par écrit du fait qu'il devront envoyer à la SEMI une copie des tests effectués bien comme le certificat du tissu. Si tout est en règle ils recevront le certificat de conformité de la FIE SEMI.

Veste conductrice

Deux vestes conductrices, une pour le sabre l'autre pour le fleuret, faites avec du tissu glissant étaient reçues pour l'avis de la SEMI : l'utilisation d'une veste conductrice produite avec du tissu glissant ne pose pas des problèmes au sabre mais elle est déconseillée pour le fleuret

Matériel homologué pour les grandes compétitions

Note pour les organisateurs : Lors des **grandes compétitions** d'Escrime - Championnats du Monde, Grands Prix, Championnats de Zone, Universiades, Masters, etc. - les organisateurs devront **utiliser seulement du matériel et équipement homologués par la FIE SEMI.**

Par ailleurs, la FIE SEMI devra recevoir une copie de la liste de tout le matériel et de l'équipement qui sera utilisé.

5. Instituts et Laboratoires résultats des derniers contacts

Le Président fait état des dernières réunions, des courriers et conversations avec les représentants laboratoires agréés par la FIE SEMI : CRITT ; ITFH ; Denkendorf ; Visti, Sofranel.

Il note que la SEMI gère tout ce qui concerne l'équipement de compétition d'Escrime et est l'organisme régulateur à niveau international (disons intermédiaire) entre les fabricants, les Instituts et les consommateurs toujours, la production doit respecter les règles de la FIE.

6. Règlement du matériel – révision par les membres de la SEMI

Il est conseillé fortement aux nouveaux membres de consulter et étudier les règles du matériel et faire-part de leurs commentaires.

Pour la prochaine réunion de la Commission tous les membres devront établir et proposer des corrections et modifications.

7. Sou-commissions de la SEMI pour étudier des sujets techniques spécifiques

Sur la supervision du Président de la SEMI, Eduardo DOS SANTOS les sou-commissions d'étude suivantes sont créés :

- Sou-commission pour compléter, selon le Règlement de la FIE, la «feuille d'équipement avec la liste de non-conformités» utilisée lors des championnats du monde. Les membres sont : AZIZI, HARINISHI, OH Won Suk et Maria EBERL LOPEZ. Après ils devront rendre la feuille au Président de la Commission.

- Gabriela MAYER et Mehmet KARAMETE vont compléter la feuille de contrôle des armes selon le document utilisé lors des Jeux Olympiques. Tout cela devra être fait avant la fin du mois de juillet et les autres membres recevront un document final.

- Mehmet KARAMETE sera en charge de réviser les procédures pour l'homologation des pistes.

- Daniel DE CHAINE établira un document adéquat à la description des opérations de contrôle pour les organisateurs des championnats du monde.

- Sou-commission d'analyse des micro ruptures (*microbreaks*) produits pendant les temps de contacts et qui troublent le fonctionnement des appareils de signalisation de des touches de certains fabricants est établie avec les membres suivants: Jacek BIERKOWSKI, Daniel DE CHAINE, Semion RIKHTMAN.

Ce sou-commission réécrira le protocole des testes des appareils.

8. Résultats des réunions, conversations téléphoniques et échange de courrier entre le Président de la SEMI et les fabricants

Le Président a réuni avec tous les fabricants et revendeurs présents aux championnats du monde de Linz : Allstar ; PBT ; EuroScherma ; Glisca, Prieur ; Marciano, STM, Kabcom. Le résultat des réunions est rapporté aux membres.

Il recommande vivement aux membres de visiter les sites Internet des fabricants, pour être à jour en ce qui concerne leurs nouveautés et produits.

La société Paul a demandé un avis sur l'utilisation de la poignée Gardère, la SEMI considère que la poignée était considérée dangereuse au passé et elle l'est à présent. Voir les paragraphes m.4.6, m.4.6.a, m.4.6.b, la poignée Gardère ne respect aucune de règles mentionnées.

Sur proposition de M. Jackek **Bierkowski**, la SEMI prend la décision suivante :
Il sera recommandé aux fabricants et vendeurs d'obtenir le certificat ISO 9000.

La Commission SEMI enverra une lettre aux fabricants pour leur indiquer les décisions prises lors de cette réunion, ainsi qu'une copie du procès verbal pour qu'ils puissent considérer et être informer des décisions et des recommandations.

9. Documents de la SEMI sur le site web de la FIE www.fie.ch

Le Président propose d'ajouter les nouvelles listes de lames et masques homologués sur le site Internet de la FIE et dans la revue Escrime Internationale.

Il fait mention des articles à ce sujet apparus dans la revue de la FIE concernant la commission et les listes du matériel homologué (numéro 45 pages 44 et 45 et numéro 48 nouvelles règles) la revue est disponible en format numérique (pdf) sur le site www.fie.ch et fait circuler un exemplaire des listes.

10. Logos sur les tenues d'escrime

Initialement la SEMI avait proposé au COMEX que les logos soient obligatoires sur les deux bras et les deux jambes et ils doivent être identiques sur les deux côtes : Dans sa réunion d'avril le COMEX a décidé que : Les logos des Fédérations Nationales sur les tenues des athlètes doivent être obligatoirement portés sur les deux jambes ; et facultatifs sur les bras.

La société Allstar a demandé une confirmation que les logos doivent être le même sur les deux jambes, ce qui est confirmé.

11. Appareil de contrôle des appareils de signalisation pour le fleuret

Le Président explique le fonctionnement d'un appareil portable pour contrôler les appareils de signalisation des touches et informe que la société qui le produit est la société ADASH. A présent ce portable permet de contrôler le fleuret et pour qu'il puisse aussi contrôler le sabre et l'épée du logiciel est en développement.

12. Appareil de contrôle des appareils de signalisation aux trois armes

Le Président a contacté un ingénieur du Centre National des Recherches Scientifiques (CNRS), M. Christian Ferrandez, pour qu'il construise un nouvel appareil adapté aux nouvelles règles et aux trois armes.

L'appareil est constitué d'une « boîte » qui se branche à un ordinateur et à l'appareil de signalisation des touches, les testes sont demandés à partir de l'ordinateur.

13. Appareil de signalisation des touches

Au cours de la saison 2004-2005 plus de 3000 appareils ont été modifiés pour être conformes aux nouvelles normes pour le Sabre et le Fleuret dans tout le monde (selon les fabricants). Ce qui ne rends pas facile de modifier les normes.

Les e-mails alarmants reçus sur les touches non signalées sont parfois émis par des personnes qui ne connaissent pas assez le matériel.

Il y a 25 ans M. Tibor Szekely avait déjà donné des explications sur les touches non comptabilisées à cause des microcoupures qui existaient déjà il y a très longtemps. Actuellement il y a très peu de touches qui ne sont pas signalées. Les tireurs doivent s'adapter à une nouvelle façon de toucher avec les nouveaux temps.

La question se pose de savoir si c'est l'appareil qui doit être adapté au tireur ou vice-versa.

Il y a quand même des appareils de certains fabricants qui ont des problèmes de microcoupures que sont en étude.

Le Président lit une lettre envoyée par le tireur Salvatore SANZO, concernant les nouvelles règles du fleuret et l'augmentation de la zone valable.

Tous les membres de la Commission recevront une copie du protocole des essais de l'appareil de signalisation au sabre, pour qu'ils puissent étudier les appareils de signalisation électrique et proposer des altération au protocole des testes.

La séance est levée à 18h30 les travaux reprendront le lendemain

Réunion de dimanche 5 juin 2005 – 09h00m à 14h30m

14. Appareil de contrôle des lames par Courants de Foucault

La société Sofranel donnera prochainement le prix pour une machine de contrôle des défauts de superficie sur les lames d'Escrime à courants de Foucault.

Il a aussi demandé à M. Semion Rikhtman de trouver un prix pour une machine produite en Russie.

15. Testes des Appareils pour les CME2005

Les testes des appareils de signalisation des touches de la société STM et son système sans fil pour le Sabre, qui sera utilisé aux championnats du monde de Leipzig, ont eu lieu dimanche le 29 mars à Thiès SEN.

D'accord avec la disponibilité des nouveaux appareils de signalisation des touches de la société Allstar / Uhlmann qui seront utilisés aux championnats du monde de Leipzig les testes auront lieu en fin de juillet à Lisbonne.

16. Testes des Appareils Allstar / Uhlmann et STM pour les CME2005 sur place

Les testes des Appareils Allstar / Uhlmann et Stm pour les CME2005 sur place seront effectués avec des appareils de teste portables.

17. Control au hasard des lames sur le marché CME2005

Pour le Control au hasard des lames sur le marché CME2005 la SEMI prendra un lot de 3 lames ou une seule lame sur un magasin ou stand de suite la fera contrôler dans un des Instituts agréés par la FIE SEMI et le fabricant payera ce coût quelque ce soit le résultat.

Les fabricants seront consultés pour établir une procédure écrite avec la quelle ils seront d'accord.

18. Procès verbal de la dernière réunion de la Commission SEMI (2003)

Quelques paragraphes de décisions du Procès verbal des réunions de la Commission SEMI de 21 et 23 juin 2003 sont mentionnées, et une copie est distribuée aux nouveaux membres élus (AZIZI ; LOPEZ ; MAYER ; KARAMETE).

19. Rapport des délégués de la SEMI aux Championnats du Monde juniors 2005 Linz

Les délégués présents à ces championnats ont été Jacek BIERKOWSKI, Semion RIKHTMAN et Daniel De CHAINE. Dans leur rapport ils ont fait certaines propositions qui ont été ajoutées à l'ordre du jour de cette réunion, par exemple pour revoir les recommandations sur les lames « N ». Ces trois membres étudieront la distinction de marquage dans les lames maraging et non-maraging et ils feront une proposition pour que le marquage soit plus clair.

Les membres ont reçu une copie de ce rapport par email.

20. Plusieurs sujets proposés par les membres de la SEMI

Le Président enverra par e-mail le procès verbal de cette réunion à tous les membres.

Il propose que la prochaine réunion de la Commission SEMI ait lieu à la fin des championnats du Monde Juniors, car il y aura déjà les délégués désignés, ainsi que les autres membres qui voyagent avec leur délégation, ce qui réduirait les coûts pour la FIE, ceci permettra aux membres d'utiliser l'atelier de contrôle d'armes sur place et aussi de faire une réunion avec les fabricants qui seront présents (une telle réunion a eu lieu au championnats du monde de Cape Town en 1997). Cela sera proposé au Comité Exécutif.

Il est recommandé à la Fédération coréenne (organisatrice des championnats juniors en 2006) d'inviter les fabricants de matériel à être présents.

Les autres sujets étaient discutés déjà pendant la réunion sauf :

La course d'allumage et le poids ne seront pas contrôlés lors du contrôle initial des armes, car les athlètes auront encore accès à ces armes et ce contrôle sera encore effectué avant qu'ils tirent. Ceci sera aussi effectué par des contrôleurs à partir du tableau de 32.

La procédure des contrôles des armes et du matériel pour le tableau 32 sera fournie par la SEMI aux organisateurs des championnats du monde seniors dans les 3 langues officielles de la FIE avant la fin de juillet, ainsi que la liste des non-conformités.

21. Commission pour l'étude du fleuret liaison avec la SEMI

La SEMI Elle sera en liaison avec la nouvelle Commission pour l'étude du fleuret et est disponible pour accepter les conclusions de la dite commission ad hoc constitué par
M. Arthur Cramer, Président ; M. Eduardo DOS SANTOS ;
M. Serguey Goloubitsky ; M. Stephen HIGGINSON ; M. Ioan POP ;

La SEMI acceptera les possibles changements, elle recommande que la technologie puisse être interprétée comme un moyen d'avoir un fleuret plus classique plus simple à comprendre avec son propre identité.

22. Compétences en termes de communication (langues) des membres de la SEMI

Il faudra parler couramment une des langues de travail de la FIE idéalement deux pour pouvoir être désigné lors des championnats du monde.

Il est nécessaire non seulement de connaître à fond le règlement mais aussi de le savoir expliquer et interpréter. Les membres doivent être capables de maintenir des dialogue avec les autre acteurs de l'escrime tels que membres du DT, maître d'armes et escrimeurs(euses), Pendant les compétitions officiel il faut donner des éclaircissements.

Le Président conseille les membres qui ne parlent aucune langue officielle (français, anglais ou espagnol) couramment d'apprendre une de ces langues ou d'améliorer leurs connaissances.

Il conseille vivement à tout le monde de développer leurs compétences en termes de communication.

23. Nomination des membres de la SEMI pour les CME 2006 juniors Korea

En fin de matinée la discussion la Commission SEMI propose:

- M. OH Won Suk (KOR);
- M. Atsushi HARINISHI (JPN);
- M. Daniel DE CHAINE (USA)

24. Possibilités Internet

De suite une présentation power pointe est faite par M. ALGER, sur les championnats du monde de Linz et les possibilités d'utilisation de l'Internet.

25. Intervention du Chef de Presse de la FIE

Le chef de presse de la FIE et responsable pour les rapports avec les media, M. Jochen FAERBER, visite la SEMI et fait le tour des nouveautés technologiques que seront utilisées pendant les championnats du monde 2005 de Leipzig en termes de système de résultats.

Il sensibilise la SEMI pour le besoin d'établir un protocole de communications à donner aux fabricants d'appareils, un éclaircissement est donné par via SEMI car la société Swiss Timimng a son propre protocole.

Selon lui: pour le futur il est désirable que les appareils donnent au système de résultats l'information concernant les cartons, le nombre de cartons et quand ils étaient montrés.

Aussi les appareils doivent transmettre quand les touches sont faites.

La SEMI trouve qu'il est absolument nécessaire d'arriver le plus tôt possible à un point au quel ce genre information soit rendu disponible aux medias. Et contactera les fabricants d'appareils de signalisation des touches pour que les appareils soient repensés pour rendre disponible cette information.

26. Visite du Président de la FIE

Vers 14h00 la Commission SEMI à l'honneur de recevoir la visite du Président de la FIE.

M. René Roch commence pour saluer les membres et de suite passe à l'exposition de ces attentes vers les futurs travaux de la SEMI, un petit resumé des décisions prises par la Commission lui est fait. Il souligne sa satisfaction vers la forme comme la SEMI a su accompagner les besoins d'évolution technologique de notre sport.

**Aucune autre question n'étant évoquée et
l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14h30m.**